

## Une Journée inoubliable

Comment l'Union St-Joseph du Canada a célébré sa fête patronale, à l'église et à la salle Ste-Anne d'Ottawa, le 16 mai 1909.

—“Le temps ne fait rien à l'affaire.”  
Misanthrope.—MOLIÈRE.

Les membres de l'Union St-Joseph du Canada ont prouvé, lors de la célébration de leur fête nationale à Ottawa, que le succès de pareille fête religieuse, patriotique et nationale dépend toujours plus de l'initiative et du bon esprit des participants que des ressources mises à leur disposition ou que du concours des circonstances environnantes. En dépit d'une température tout à fait désagréable, ils ont célébré dignement la fête de leur société et prouvé que “le temps ne faisait rien à l'affaire”.

Offrir à la population de la capitale le spectacle d'une société vivante et vigoureuse, tel a été le résultat de la journée. Merci aux organisateurs qui ont déployé un zèle si fécond, merci aux membres qui se sont fait un devoir d'assister à la cérémonie religieuse et de participer aux agapes fraternelles de l'après-midi, merci aux orateurs dont la parole vibrante et sincère a réchauffé le patriotisme canadien français !

Il incombe aussi à l'Union St-Joseph du Canada de remercier Monsignor Routhier, dont la présence toujours appréciée a de beaucoup rehaussé l'éclat de la fête, Monsieur l'abbé J. A. Myrand, qui a prêté généreusement son concours et qui, comme d'habitude, a su se multiplier pour bien recevoir ses hôtes, et Monsieur J. B. Bazinet, qui a traité en maître l'important sujet de la mutualité.

### LA MESSE

La grand'messe solennelle a été célébrée par Monsignor Routhier, P. A. et Vicaire général. Agissaient comme diacre et sous-diacre MM. Lapointe et Cadieux ; le Rév. Père Francoeur, O. M. I., était le prêtre-assistant.

L'église était remplie par un public exclusivement masculin. Au bas-cœur se tenaient les dignitaires et les invités de la Société.

### Le Sermon.

Le sermon du Révérend M. J. B. Bazinet, chancelier suprême de l'Union St-Joseph du Canada, mériterait d'être reproduit ici dans le texte. Il ne manquerait pas de jeter la lumière dans l'esprit de plus d'un lecteur, sur la question si vaste par son importance de la mutualité. Entreprendre d'esquisser un résumé d'une étude aussi substantielle n'est pas tâche facile. Un aphorisme italien dit que tout traducteur est un traître ; le même qualificatif peut s'adresser au téméraire qui, sous prétexte de coucher sur le papier les paroles d'un orateur, les écorche horriblement.

Monsieur l'abbé Bazinet, après un exode de circonstance et un coup

d'œil jeté sur l'origine et le berceau de l'Union St-Joseph, a traité de la mutualité à la fois vertu sœur de la charité et grand facteur de régénération sociale.

Il a fait valoir les avantages que présentent les sociétés de secours mutuels et l'Union St-Joseph plus particulièrement, aux points de vue économique, social et religieux.

Au point de vue économique, la mutualité remplit un grand rôle et

avoir son capital où puiser aux jours de détresse. Que la mort survienne, et la veuve a de quoi nourrir les orphelins qui lui restent ; que la maladie pive l'ouvrier du profit de son travail, et le pain quotidien ne manque pas à sa famille. Aussi est-ce un devoir, et un devoir rigoureux pour tout homme de ne pas refuser à sa femme et à ses enfants la sûreté du lendemain, par une affiliation à une société de secours mutuels.

Au point de vue social, la mutualité est la solution pacifique des problèmes qui troublent notre époque. La vague socialiste envahit toutes les plages. Pour endiguer le courant, les gouvernements ont recours à la nationalisation de certaines industries. Ils tournent par

aux malades et à donner une indemnité aux veuves et aux orphelins. Grâce à l'infusion constante de sang nouveau, la société prospère toujours malgré le bien qu'elle accomplit.

Au point de vue moral et religieux, la mutualité a l'avantage de coordonner les énergies d'individus priant devant le même autel, parlant la même langue, caressant les mêmes aspirations, pour travailler à la défense de la foi et à la sauvegarde des mœurs. Tout conspire à la ruine de la religion et de la morale : le théâtre, le livre, le luxe, etc. Force est de s'unir pour soustraire le foyer et la famille à ces influences délétères. Le succès ne sera le prix que de la charité en action. Il faut s'entraider. Il faut s'aimer les uns les autres.

Voilà un pâle résumé du sermon pratique de M. l'abbé Bazinet, sermon religieusement écouté, sermon qui restera gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont entendu.

### LE BANQUET

Les nombreux convives du banquet convoqué dans la salle Ste-Anne ont eu l'avantage dûment prisé d'entendre des discours intéressants, éloquentes même.

M. A. McNicoll, président du comité d'organisation, présidait. Il avait à sa droite Monsignor Routhier et à gauche M. G. W. Séguin, président général de l'Union St-Joseph, et Mme Séguin. Avaient aussi pris place à la table d'honneur : M. l'abbé J. A. Myrand, curé de la paroisse Ste-Anne, M. l'abbé Bazinet, le Dr et Mme J. U. Archambault, M. Turgeon, député de Gloucester, N.B., au parlement fédéral, M. Auguste Lemieux, président du Monument National, M. et Mme F. A. Labelle, M. et Mme E. G. Laverdure, le Rév. P. Desjardins, O. M. I., MM. les échevins A. Pinard et A. Desjardins, M. G. Lavigne, M. A. Bélanger, etc.

### Les Discours

La santé du Pape et du Roi a été proposée par M. McNicoll, et M. l'abbé J. A. Myrand, curé de Ste-Anne, a été invité à y répondre. Il l'a fait avec éloquence, reconnaissant dans Edouard VII un souverain aimé parce qu'il comprend toute l'ampleur des institutions britanniques, et dans Pie X un pape vénéré parce que, dès son arrivée sur le trône de Pierre, il a commencé à “tout restaurer dans le Christ.” Pour bien remplir son devoir envers l'Eglise, a dit l'orateur, le Canadien-Français doit rester foncièrement catholique et pour cela s'enrôler dans des sociétés comme l'Union St-Joseph ; pour bien remplir son devoir envers l'empire, il doit conserver sa nationalité et s'affirmer sans ostentation, mais sans faiblesse.

A la santé du Clergé, proposée par M. l'abbé J. B. Bazinet, Monsignor Routhier a répondu, en regrettant l'absence de Monseigneur l'Archevêque et en faisant des vœux



Le Rév. M. J. A. MYRAND, curé de Ste-Anne d'Ottawa.

est appelée à en remplir un plus grand encore parce qu'elle fournit aux individus le moyen de se prémunir contre les revers de fortune, contre la maladie, contre la misère qui peut résulter pour leur famille de leur mort prématurée. Jadis, l'assurance était à la portée des grosses bourses seulement ; aujourd'hui, l'assurance mutuelle est accessible à tous. Le pauvre comme le riche peut économiser sûrement,

et dans un cercle vicieux : l'égalité sociale est chose impossible ; et prétendre mettre fin à la misère publique par des retraites ouvrières, c'est donner dans l'absurde, car on grève du coup le budget public. Il en est autrement avec la mutualité. Ici, le principe d'affaire et la charité chrétienne se donnent la main. Les petites épargnes agglomérées des sociétés produisent un capital dont le rendement suffit à payer des secours